



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE
RAPPORT D'INSPECTION



107409051832

Inspection protection animale : élevage de Porcins

Partie Administrative

Organisme d'inspection : DDPP de la Haute-Savoie Date de l'inspection : 29/08/2012
Inspecteur : PERRISSIN-FABERT Denis
Accompagné de : DA SILVA Eric
Numéro du rapport : 107409051832
Motif de l'inspection : Plainte
Représentant de l'entreprise ayant accompagné les inspecteurs : Monsieur Monnin
Méthode : Grille Inspection protection animale : élevage de Porcins - V01 - 02/04/2009
Vade Mecum Inspection PA d'un élevage de Porcins - Version du 31/03/2009
Réf. Règlementaires :
- Extraits du CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME_ partie législative
- Arrêté du 26 octobre 1982 relatif à l'élevage, la garde et la détention des animaux
- Arrêté du 16 Janvier 2003 établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs
- Directive 98/58/CE du Conseil du 20 juillet 1998 concernant la protection des animaux dans les élevages
- Directive 91/630/CEE du Conseil du 19 novembre 1991 établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs

Etablissement inspecté

Numéro Projet : 74269500
DOSDSV : 7409
Raison Sociale : PORCHERIE SEYSSEL
Enseigne : PORCHERIE SEYSSEL
Adresse postale : Vallod
74910 SEYSSEL

Données supplémentaires

Locaux non inspectés : NEANT

A		Logement et ambiance	
A01		Hébergement des animaux à l'extérieur	
A02		Conception des bâtiments et locaux de stabulation	
A0201		*Matériaux de construction (locaux et équipements) non nuisibles	Conforme
A0202		*Matériaux de construction (locaux et équipements) nettoyables et désinfectables	Conforme
A0203		*Stabulation/systèmes de contention sans bord tranchant ni saillie blessante	Conforme
A0204		*Etat des sols	Conforme
A0205		*Conception de l'aire de couchage	Conforme
A0207		*Densité de logement des porcs sevrés et des porcs de production NC : Nombre de porcs trop élevé dans certaines loges	Non Conforme
A0211		*Dimension des caillibotis en béton	Conforme
A03		Qualité de l'air ambiant	
A0301		*Qualité de l'air ambiant : circulation, concentration de gaz, taux de poussière NC : Système de ventilation défectueux, manque d'aération, forte odeur d'ammoniac	Non Conforme
A04		Température et humidité de l'air ambiant	
A0401		*Température et humidité de l'air ambiant NC : Système de ventilation défectueux, manque d'aération, forte odeur d'ammoniac	Non Conforme
A05		Éclairage	
A0501		*Éclairage d'une intensité ≥ 40 lux pendant au moins 8 heures par jour NC : Manque de luminosité, absence de fenêtres	Non Conforme
A06		Environnement sonore	
A0601		*Niveau de bruit	Conforme
B		Matériels et équipements	
B01		Dispositifs d'alimentation et d'abreuvement	
B0101		*Dispositifs d'alimentation et d'abreuvement évitant toute contamination	Conforme
B0102		*Dispositifs d'alimentation et d'abreuvement évitant toute compétition	Conforme
B0103		*Dispositifs d'alimentation et d'abreuvement opérationnels	Conforme
B02		Dispositif de ventilation artificielle	
B0201		*Dispositif de ventilation artificielle (système principal) opérationnel NC : Système défectueux	Non Conforme
B0202		*Dispositif de ventilation de secours et système d'alarme opérationnels NC : Système inexistant	Non Conforme
B03		Vérification quotidienne des équipements et du matériel	
B0301		*Vérification quotidienne des équipements et du matériel	Conforme
C		Personnel	
C01		Connaissances et qualifications	
C0101		*Connaissances et qualifications	Conforme
C02		Nombre adapté	
C0201		*Nombre adapté NC : Surdensité dans certaines loges	Non Conforme
D		Conduite d'élevage	
D01		Interventions sur l'animal sain	
D0101		*Fréquence d'inspection des porcs	Conforme
D0102		*Inspection des porcs à l'aide d'un éclairage approprié	Conforme
D0103		*Absence de mutilations / Conditions de réalisation des interventions autorisées	Conforme
D0104		*Pratiques d'élevage sans souffrance et/ou dommage importants et/ou durables NC : Conditions de détention très difficiles, en période de forte chaleur, manque d'aération et de luminosité, densité trop élevée	Non Conforme
D02		Soins aux animaux malades ou blessés	
D0201		*Soins assurés sans délai aux porcs malades ou blessés	Conforme
D0202		*Absence de porcs malades ou blessés laissés sans soins appropriés	Conforme
D0203		*Isolement effectif des porcs dont l'état de santé le nécessite	Conforme
D0204		*Recours à un vétérinaire en cas de besoin	Conforme
D03		Organisation de l'espace	
D0303		*Matériaux permettant des activités de recherche et de manipulation NC : Absence de matériel permettant des activités de recherche et de manipulation	Non Conforme

IE	MÉTIÈRE	
E01	Alimentation	
E0101	*Quantité et qualité de l'aliment distribué	Conforme
E0102	*Fréquence d'alimentation : au moins 1 fois par jour	Conforme
E0103	*Alimentation fibreuse et à haute valeur énergétique - truies/cochettes gestante	Conforme
E02	Abreuvement	
E0201	*Abreuvement : quantité, qualité et fréquence - permanent à partir de 2 semaines	Conforme
E03	Médicaments vétérinaires	
E0301	*Innocuité des produits et substances médicamenteuses et zootecniques utilisés	Conforme
IE	Documents	
F01	Registre d'élevage	
F0101	*Registre conforme aux exigences de la réglementation protection animale	Conforme

Evaluation de l'établissement sur les points inspectés :

Notation : D = Non conformité majeure

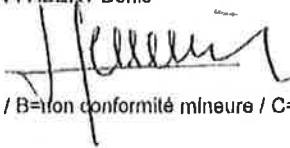
Commentaire global :

Batiment industriel vétuste, système de ventilation mécanique défectueux, forte température dans le bâtiment, forte odeur d'ammoniac, nombre de porcs en fin d'engraissement, trop élevé dans plusieurs loges.
Absence d'objets manipulables, par les porcs, présence de 3 porcs malades

Signature :

Le 12/10/2012

PERRISSIN-FABERT Denis



A=conforme / B=non conformité mineure / C=non conformité moyenne / D=non conformité majeure / CO=conforme / NC=non conforme